

Quand s'arrêteront les apprentis sorciers ?

[2011 10 12 Sud Radio France Quand s'arrêteront les apprentis sorciers](#) Radio France a choisi de confier la « modération » de ses sites internet à une société extérieure. Les messages des auditeurs (tout comme les réponses des journalistes et des producteurs) ne peuvent apparaître sur les sites sans avoir été lus préalablement et acceptés par la société « Concileo ».

Un « cahier des charges » a été défini. Le génial directeur de France Inter a mis sa patte à cette entreprise de censure et d'infantilisation des collaborateurs de Radio France.

SUD Radio France refuse que le nécessaire et riche débat suscité par les contenus, produits et diffusés, par Radio France, passe par le filtre et la censure d'un organisme extérieur.